

Résumé adapté d'un cadre d'éthique en santé publique Bernheim et al. (2009) *Ethics and the Practice of Public Health*

Janvier 2016

Ce court document présente un résumé légèrement adapté du cadre proposé par Bernheim et ses collègues en 2009. Nous avons utilisé ce résumé dans le cadre d'un atelier offert à la conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique en mai 2015¹. Nous l'avons adapté et regroupé avec d'autres résumés de cadres pour qu'ils puissent être utilisés conjointement avec les très courts cas d'éthique en santé publique que nous avons publiés à ce jour. L'objectif étant de fournir du matériel aux praticiens en santé publique désirant s'exercer à la délibération éthique.

Bernheim et ses collègues ont élaboré un cadre exhaustif pour l'éthique en santé publique de manière « à guider les réflexions, les délibérations et les justifications dans la pratique » (2009, p. 110, traduction libre). « Le cadre de référence se décline en trois volets : (1) l'analyse des enjeux éthiques; (2) l'évaluation des dimensions éthiques des options de santé publique; et (3) la justification d'une action particulière » (Bernheim et al., 2009, p. 114, traduction libre). Le document présente les trois parties du cadre, chacune offrant une série d'éléments à considérer et de questions pour alimenter la délibération. Il se termine sur une sélection de ressources pour poursuivre la réflexion.

1. Analyser les enjeux éthiques dans le contexte d'intervention

« Puisque la réflexion éthique sur tout enjeu de politique publique a lieu au sein d'une communauté particulière ayant une histoire et une culture unique, le cadre de référence demande spécifiquement de clarifier les tensions éthiques dans le contexte politico-social, car les normes éthiques et les tensions peuvent varier d'une communauté à l'autre » (Bernheim et al., 2009, p. 114, traduction libre).

- Quels sont les risques et les préjudices à la santé publique?
- Quels sont les objectifs de santé publique?

1 Le PowerPoint et les feuilles d'exercice sont disponibles en ligne à : http://www.ccnpps.ca/121/Presentations.ccnpps?id_article=1490

- Quelles sont les parties prenantes? Quelles sont leurs revendications morales?
- Les activités proposées se situent-elles à l'intérieur des limites acceptées du champ d'action de la santé publique?
- Y aurait-il des précédents, des initiatives antérieures ou d'autres exemples pouvant éclairer la réflexion?
- Existe-t-il des codes d'éthique professionnels pouvant éclairer la réflexion?

2. Évaluer les options alternatives dans le contexte d'intervention

Les objectifs de santé publique seront-ils mieux atteints par l'action, le programme ou la politique proposé, par une version modifiée ou une approche alternative? En répondant à cette question, prenez en compte les cinq principes éthiques suivants et l'importance relative que leur accorde la (ou les) communauté(s) affectée(s).

UTILITÉ

Est-ce l'option qui produit la plus grande somme de bénéfices nets (bénéfices moins les fardeaux)?

JUSTICE DISTRIBUTIVE

Distribue-t-elle les bénéfices et les fardeaux le plus équitablement?

JUSTICE PROCÉDURALE

Offre-t-elle la meilleure opportunité aux groupes affectés de participer au processus décisionnel?

RESPECT DES INDIVIDUS

Respecte-t-elle le mieux l'autonomie, la liberté et la vie privée des individus.

RESPECT DES VALEURS PROFESSIONNELLES ET CIVIQUES

Est-ce l'option qui respecte le mieux la transparence, l'honnêteté, la confiance, la recherche de consensus, les promesses, la confidentialité et protège-t-elle le mieux les individus et les groupes de la stigmatisation?



3. Justifier l'intervention

« Le cadre de référence inclut six conditions justificatives... pour déterminer à l'aide de principes quand... choisir une action qui promeut une valeur... autorise l'empiètement sur d'autres valeurs [...] Les conditions exigent que... l'action de santé publique soit efficace, nécessaire, le moyen le moins contraignant ou intrusif, proportionnelle, impartiale et publiquement justifiable. » (Bernheim *et al.*, 2009, p. 120, trad. libre).

EFFICACITÉ

L'intervention est-elle efficace pour atteindre les objectifs de santé publique?

NÉCESSITÉ

Les conséquences négatives sont-elles nécessaires pour atteindre les objectifs?

MOYEN LE MOINS CONTRAIGNANT

Est-ce le moyen le moins contraignant et intrusif pour atteindre les objectifs de santé publique?

PROPORTIONNALITÉ

Les bénéfices attendus vont-ils contrebalancer les conséquences négatives (incluant les fardeaux attendus et les empiètements sur l'autonomie, la confidentialité et d'autres valeurs)?

IMPARTIALITÉ

Les intérêts de toutes les personnes affectées ont-ils été traités de manière équitable/égale?

JUSTIFICATION PUBLIQUE

Les acteurs de santé publique seront-ils en mesure de justifier moralement le programme au public (et particulièrement aux personnes les plus touchées) d'une manière qu'il pourrait accepter?

Ressources pour poursuivre la réflexion

Des cas et des résumés adaptant des cadres d'éthique en santé publique : http://www.ccnpps.ca/120/Publications.ccnpps?id_article=1524

Un répertoire de cadres d'éthique en santé publique (avec des liens vers les documents) : <http://www.ccnpps.ca/709/repertoire---cadres-de-reference.ccnpps>

Éthique en santé publique et des populations : cas tirés de la recherche, des politiques et de la pratique : http://www.ccnpps.ca/120/publications.ccnpps?id_article=721

Exemple d'application du cadre d'éthique de Bernheim *et al.* (2009) :

Ruderman, R. (2013). Female Circumcision: The Ethics of Harm Reduction Policies. *Michigan Journal of Public Affairs*, 10, 95-107. Consulté en ligne à : <http://mjpga.umich.edu/files/2014/08/2013-Ruderman-FemaleCircumcision.pdf>

Référence

Bernheim, R. G., Nieburg, P. et Bonnie, R. J. (2009). Ethics and the practice of public health. Dans R. A. Goodman, R. E. Hoffman, W. Lopez, G. W. Matthews, M. Rothstein et K. Foster (dir.), *Law in Public Health Practice*, 2^e édition. Oxford : Oxford University Press.

Questions ou commentaires?

Olivier Bellefleur : olivier.bellefleur@inspq.qc.ca
Michael Keeling : michael.keeling@inspq.qc.ca

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada.

Répartis à travers le Canada, chacun des Centres de collaboration nationale en santé publique se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des Centres agit aussi bien comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des Centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.